



BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 4 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire Pouvoir à Thierry CHATELIN

ETAIT ABSENT :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental
-----------------	-----------------------------------

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

=====

II – C.A.U.E. DU CHER – ADHESION 2024

Par courrier en date du 27 juin dernier, le C.A.U.E. du Cher (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a adressé un appel à cotisation pour l'année 2024 à Val de Berry.

Cette adhésion a pour objet de :

- soutenir cette association dans ses missions d'intérêt public qui est de conseiller, former, informer et sensibiliser en faveur de la qualité architecturale et environnementale,
- participer à la vie de cette association en tant que membre de l'Assemblée Générale,
- solliciter l'association pour des conseils personnalisés et gratuits en amont de tout projet d'aménagement ou des participations à des réunions en lien avec les compétences de l'équipe,
- bénéficier d'un réservoir documentaire en matière d'architecture et de paysage,
- recevoir des invitations à des activités thématiques,
- permettre aux habitants du territoire de consulter gratuitement un architecte-conseiller.

Le montant de la cotisation s'élèverait à 120 € TTC.

Je vous demande votre avis sur cette adhésion.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Le Bureau donne son accord sur cette adhésion pour un montant de 120 € TTC pour l'année 2024.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 4 septembre 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE